



EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES



3 rue Pierre et Marie Curie
Parc de Chavailles
33520 BRUGES



+33 (0)5 57 19 12 12



sagec@actheos.com



www.actheos.com

**ASSOCIATION FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS
POUR L'ÉTUDE, LA PROTECTION
ET L'AMÉNAGEMENT DE LA NATURE
DANS LE SUD-OUEST
(SEPANSO)**

Institut de Biologie Animale
Université de Bordeaux 1
33405 TALENCE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE 2022**

Dossier suivi par M. Sébastien CRUEGE
Commissaire aux Comptes

Paris
Rouen
Rennes
Le Havre
Bordeaux
Saint-Brieuc



EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES



3 rue Pierre et Marie Curie
Parc de Chavailles
33520 BRUGES



+33 (0)5 57 19 12 12



sagec@actheos.com



www.actheos.com

FEDERATION SEPANSO

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale de l'association « Fédération SEPANSO »,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Paris
Rouen
Rennes
Le Havre
Bordeaux
Saint-Brieuc



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Votre Association bénéficie de financements publics affectés à la réalisation de ses programmes d'action.

Lorsque les subventions attribuées au cours de l'exercice sont utilisées partiellement ou totalement sur le ou les exercice(s) suivant(s), la part concernée est inscrite en fonds dédiés. Ces derniers s'élèvent à 190 771 € au 31 décembre 2022.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à examiner notamment le correct rattachement des produits à l'exercice en considération des conventions conclues avec les financeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas eu connaissance du rapport financier qui sera présenté à l'assemblée générale et en conséquence nous ne pouvons pas porter d'opinion sur son contenu.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bruges, le 9 mai 2023
Le Commissaire aux Comptes
SAGEC



Sébastien CRUEGE
Commissaire aux Comptes Associé



Bilan

Compte
de
Résultat

Annexe

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	93 538		93 538	103 538
	Constructions	63 944	51 242	12 702	20 955
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 085 825	740 927	344 898	351 917
	Autres immobilisations corporelles	416 024	260 633	155 390	205 769
Immobilisations corporelles en cours	5 524		5 524	27 663	
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	993		993	993	
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 735		1 735	1 735	
TOTAL (I)	1 667 584	1 052 802	614 782	712 570	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	9 738		9 738	17 365
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	34 087		34 087	18 712	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	1 201 389	11 713	1 189 676	1 228 745	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	56 407		56 407	120 907	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	2 367		2 367	3 927
	TOTAL (II)	1 303 989	11 713	1 292 276	1 389 655
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	2 971 573	1 064 515	1 907 058	2 102 225	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			1 735	1 735	
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	20 000	20 000
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	418 468	291 172
	Réserves pour projet de l'entité	5 000	5 000
Autres			
Report à nouveau	130 752	165 959	
Excédent ou déficit de l'exercice	13 591	92 089	
	Total des fonds propres (situation nette)	587 811	574 220
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	407 455	483 683
	Provisions réglementées	97 160	97 160
	Total des autres fonds propres	504 616	580 843
	Total des fonds propres	1 092 427	1 155 063
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	190 771	234 387
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	190 771	234 387
Provisions	Provisions pour risques	52 852	69 600
	Provisions pour charges	164 692	180 669
	Total des provisions	217 544	250 269
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	22 341	27 783
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	40 000	18 000
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	160 146	168 910
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	167 507	211 187
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	16 322	36 627	
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes	406 316	462 507
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 907 058	2 102 225
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	13 591,40	92 089,41
	(1) Dont à moins d'un an	366 316	444 507
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		31/12/2022	31/12/2021
				12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	Cotisations		6 622	8 626
	Vente de biens et services				
	Ventes de biens	Ventes mses, produits fabriqués		46 776	83 107
	dont ventes de dons en nature				
	Ventes de prestations de service	Prestations de services		162 048	131 342
	dont parrainages				
		Productions stockée			
		Production immobilisée			7 409
	Produits de tiers financeurs				
	Concours publics et subventions d'exploitation	Subventions d'exploitation		1 293 450	1 394 883
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
	Ressources liées à la générosité du public				
	Dons manuels	Dons			1 306
	Mécénats				
	Legs, donations et assurances-vie	Legs et donations			
Contributions financières			199		
	Autres pdts de gestion courante			24	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			36 942	27 392	
Utilisations des fonds dédiés			158 374		
Autres produits	Autres produits		94 806	91 716	
Total des produits d'exploitation			1 799 217	1 745 806	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			600 446	465 585
	Aides financières	Subvention accordées par l'association			
	Impôts, taxes et versements assimilés			19 087	20 019
	Salaires et traitements			718 017	708 826
	Charges sociales			224 744	228 338
	Dotation aux amortissements et dépréciations			114 302	113 785
	Dotation aux provisions				43 539
Reports en fonds dédiés			114 758		
Autres charges			3 624	1 564	
Total des charges d'exploitation			1 794 980	1 581 656	
RESULTAT D'EXPLOITATION			4 238	164 150	

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 238	164 150
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	746	317
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		746	317
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	277	2 056
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		277	2 056
RESULTAT FINANCIER		469	(1 739)
RESULTAT COURANT avant impôts		4 706	162 411
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	38 115	10 981
	Sur opérations en capital	71 000	103 905
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	109 115	114 886
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	67 907	57 115
	Sur opérations en capital	32 323	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	100 229	57 115
RESULTAT EXCEPTIONNEL		8 885	57 772
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
(+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			56 373
(- Engagements à réaliser sur ressources affectées			184 466
TOTAL DES PRODUITS		1 909 077	1 917 382
TOTAL DES CHARGES		1 895 486	1 825 293
EXCEDENT ou DEFICIT		13 591	92 089
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		345 898	
Prestations en nature			
Bénévolat			350 843
TOTAL		345 898	350 843
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole		345 898	350 843
TOTAL		345 898	350 843

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Informations générales :

La SEPANSO, créée en 1969, est une fédération régionale d'associations de protection de la nature et de l'environnement en Aquitaine. Reconnue d'utilité publique, elle regroupe cinq sections départementales et quatre associations spécialisées. Au niveau national, la SEPANSO est affiliée à France Nature Environnement.

Ses actions

- La Fédération SEPANSO est gestionnaire, pour le compte de l'Etat, de 3 Réserves Naturelles Nationales : le Banc d'Arguin, les marais de Bruges et l'étang de Cousseau. Ses missions dans ces espaces protégés consistent à assurer la police de la nature, le suivi scientifique des milieux et des espèces, l'entretien et les travaux nécessaires à la conservation ou la restauration de certains milieux, ainsi que l'éducation à l'environnement en direction de différents publics.

- Agréées par les pouvoirs publics au titre de la protection de l'environnement, la SEPANSO intervient sous toutes les formes légales possibles pour éviter les atteintes aux milieux naturels et au cadre de vie et faire respecter les textes réglementaires nationaux et internationaux dans tous les domaines touchant à l'environnement et à l'aménagement du territoire. La Fédération SEPANSO et ses sections départementales font ainsi entendre la voix de la protection de l'environnement dans plusieurs dizaines d'instances consultatives et n'hésitent pas à saisir la justice lorsque cela est nécessaire.

- Enfin, soucieuse d'apporter à chacun les moyens d'appréhender les enjeux environnementaux, la Fédération SEPANSO édite sa propre revue trimestrielle : Sud-Ouest Nature. Ses interventions dans les médias, conférences et débats publics ou les sorties et chantiers nature qu'elle organise sur le terrain participent également à apporter au plus grand nombre les connaissances indispensables à la compréhension de ces enjeux.

Les conventions générales comptables pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2022 ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

du plan comptable des associations en application du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié (plan comptable général) et du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 modifié (relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif). Pour des raisons inhérentes à l'adaptation des logiciels, les données de l'exercice 2019 ont été présentées avec les rubriques des états financiers issus du règlement ANC n° 2018-06.

Changement de méthode comptable et de présentation

Les comptes annuels 2022 ont été arrêtés le 04 Mai 2023.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 907 058** euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 909 077** euros et un total **charges** de **1 895 486** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **13 591** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**. Il a une durée de **12** mois.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Engagements de retraites et avantages similaires

Les indemnités de fin de carrière font l'objet d'une provision inscrite dans les comptes sociaux pour un montant au 31/12/2022 de 164 692 €.

Elle est calculée sur la base de la « Convention Collective de l'Animation du 28/06/1988 » applicable à la SEPANSO et des éléments ci dessous :

- Départ volontaire à la retraite,
- Taux d'actualisation financière = 3.70%
- Taux d'évolution salariale = 2.00%
- Taux moyen de charges sociales Cadres = 55%
- Taux moyen de charges sociales Non Cadres = 45%

Continuité d'exploitation :

L'activité de l'association n'est pas remise en cause en 2023

Rémunérations des dirigeants :

« En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, aucune rémunération et avantage en nature n'a été versé aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles. »

Honoraires 2022 du CAC

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'exercice s'élève à 7 560 €

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains	103 538				10 000	93 538
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	73 944				10 000	63 944
Instal technique, matériel outillage industriels	1 039 439		70 150		23 763	1 085 825
Instal., agencement, aménagement divers	331 454					331 454
Matériel de transport	71 456					71 456
Matériel de bureau, informatique et mobilier	20 444		827		14 423	6 847
Emballages récupérables et divers	6 267					6 267
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours	27 663		18 496		40 635	5 524
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 674 205		89 473		98 822	1 664 856
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	993					993
Prêts et autres immobilisations financières	1 735		1 302		1 302	1 735
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 728		1 302		1 302	2 728
TOTAL	1 676 933		90 774		100 124	1 667 584

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	52 990	2 558	4 306	51 242
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	687 522	72 705	19 300	740 927
	Autres instal., agencement, aménagement divers	167 665	32 484		200 149
	Matériel de transport	50 242	5 125		55 367
	Matériel de bureau, mobilier	5 944	1 431	2 258	5 118
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	964 363	114 302	25 864	1 052 802	
TOTAL		964 363	114 302	25 864	1 052 802

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres	97 160			97 160
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	97 160			97 160
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	180 669		15 977	164 692
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	69 600		16 748	52 852	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	250 269		32 724	217 544	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	11 713			11 713
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	11 713			11 713	
TOTAL GENERAL		359 142		32 724	326 417

Dont dotations et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

32 724

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	1 735	1 735	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	34 087	34 087	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	34 222	34 222	
	Divers			
Groupe et associés				
Débiteurs divers	1 167 167	1 167 167		
Charges constatées d'avance	2 367	2 367		
TOTAL DES CREANCES		1 239 578	1 239 578	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	22 341	22 341		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	160 146	160 146		
	Personnel et comptes rattachés	39 141	39 141		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	77 242	77 242		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	51 124	51 124		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes	16 322	16 322			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		366 316	366 316		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		5 432			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Effectif moyen

		31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		8	
	Professions intermédiaires			
	Employés		15	
	Ouvriers			
	TOTAL		23	

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		1 170 353
Autres créances clients <i>CLIENTS FACTURES A ETABLIR</i>	28 719	28 719
Autres créances <i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	1 141 634	1 141 634

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	28 719	13 000	15 719	120,92
Autres créances	1 141 634	1 193 219	(51 585)	-4,32
TOTAL	1 170 353	1 206 219	(35 866)	-2,97

--

Produits à recevoir (détail) au 31/12/2022

Libellé	Montant
SUBV 2016	11 976
SUBV 2017	8 782
SUBV 2019	89 529
SUBV 2020	97 627
SUBV 2021	302 211
SUBV 2022	624 077
arrondi	(2)
AUTRES PRODUIT A RECEVOIR	7 434
CLIENTS FAE	28 719
Totalisation	1 170 353

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Charges à payer		95 241
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		35
<i>INT COURU NON ECHU</i>	35	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		37 751
<i>FOURN FACTURES NON PARVENUES</i>	37 751	
Dettes fiscales et sociales		57 422
<i>DETTES PROV.POUR C. P</i>	34 741	
<i>DETTE PROV. RTT</i>	4 400	
<i>CHARG SOC. SUR CP</i>	16 306	
<i>CHARG. SUR RED. TEMPS TRAVAIL</i>	1 975	
Autres dettes		34
<i>CHARGES A PAYER</i>	34	

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	20 000			20 000
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles	281 172	127 297		408 468
Réserves réglementées	15 000			15 000
Autres réserves				
Report à nouveau	165 959		35 207	130 752
Résultat de l'exercice	92 089	13 591	92 089	13 591
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	483 683	12 492	88 719	407 455
Provisions réglementées	97 160			97 160
TOTAL	1 155 063	153 380	216 016	1 092 427

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
RESERVE D'ARGUIN	59 407	48 450	27 888	38 845
RESERVE DE BRUGES	98 977	84 397	77 914	92 494
RESERVES DE COUSSEAU	76 003	25 527	8 956	59 432
STYGO		5 000	5 000	
TOTAL	234 387	163 374	119 758	190 771

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties Ce prêt est garanti par une inscription de privilège de deniers à hauteur de 60 k€, en principal, plus intérêts, commissions ... sur l'ensemble immobilier situé à Carcans		22 306	
		22 306	
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Pensions et retraites		164 692	
		164 692	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		186 998	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Annexe libre

Etat exprimé en euros

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les factures d'entretien de l'immeuble de la SEPANSO Dordogne, ont été payées par la Fédération SEPANSO pour un montant de **11 392.30 €** en 2006.

En 2007, le montant de 320.62 € correspondant à l'assurance MAIF a été réglé.

Ces sommes ont été enregistrées dans le **compte 4670 « SEPANSO Dordogne »** et provisionnées en totalité pour un total de **11 712.92 €**.

Le compte provisions réglementées de **97 160.07 €**, correspond à l'assurance vie perçue de Mr THABUTEAU pour la somme de **29 382.37 €**, et la vente de la Maison de Monplaisant en Dordogne pour la somme de **67 770.70 €**

TABLEAU RECAPITULATIF DES FONDS DEDIES PAR ANCIENNETE ET PAR RESERVE

	ARGUIN	BRUGES	COUSSEAU	STYGO	Total
2015	-	-	5 661,24		5 661.24
2019	5 896,26	-	8 237.71		14 133,97
2020	5 060.61	14 580	-	-	19 640.61
2021	0.00	-	36 577		36 577.00
2022	27 887.66	77 914.28	8 956		114 757.94
Total	38 844.53	92 494.28	59 431.95	-	190 770.76

Mention sur le bénévolat intervenant sur les Réserves :

Valorisation suivant le budget prévisionnel établi pour 2022 :

Arguin = 137 606.32 € représentant 674.00 jours à 204.17 euros,

Bruges = 105 859.44 € représentant 466.00 jours à 227.17 euros ,

Cousseau = 102 431.00 € représentant 408.00 jours à 251.06 euros.

soit un total de **345 897.76 €uros**.

Faits Significatifs

FAITS SIGNIFICATIFS

Arguin

Arrivée d'un nouveau conservateur en mars 22 : Benoit DUMEAU

Départ de Matthias GRANDPIERRE en novembre 22 arrivée de François DINDINAUD

Gros travail de réfection sur les locaux à La Teste notamment grâce au Plan France Relance,

Plan de France relance : démocratisation du banc, des premières visites ont commencé dernier trimestre 2022

L'accès au banc d'Arguin est limité quelques jours pendant les importants incendies, pour permettre les manœuvres aériennes des canadiens.

Plan de gestion en cours de validation par le territoire

Bruges

La maison de la réserve a été rachetée par Bordeaux Métropole en milieu d'année,

Importants travaux de réfection du chemin grâce à un plan de relance

Pérennisation de l'emploi de Thomas FOLITUU

Mouvement du personnel, arrivée et départ de Juliette ANGLADE , arrivée de Constance LEZIN et de Julien BOUCAY respectivement Garde animatrice et Garde technicien

Cousseau

Arrivée de Cyril FORCHELET comme chargé de mission

Rédaction du plan de gestion en cours

Adhésion à Rewilding europe

Par mesure de prudence, suite à la sécheresse et aux risques d'incendie, l'accès à la réserve a été limitée ou fermée selon les préconisations de la préfecture de la Gironde

Faits Significatifs

Stygofaune

Embauche de Léa Bonhomme en cdd

Les prospections et études se terminent en limousin, et commencent en Dordogne, Gironde, Lot et Garonne

Entomofaune

La sépanso en partenariat avec Cistude Nature et les autres A.P.N.E. de Nouvelle Aquitaine participent a un programme sur l'entomofaune en Nouvelle Aquitaine.

Bordeaux Métropole et SABOM

Maintien de notre collaboration avec Bordeaux Métropole pour la gestion écologique de différents sites et des unités de gestion des eaux par l'intermédiaire de la SABOM